

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 14 mai 2019 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE Service : Hospitalisation psychiatrique – Unité : Manini/Kaveka/Apape (MKA)
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget Psychiatrie CHAP : 64                      ARTICLE : 11                      PARAGRAPHE : 21                      CODE POSTE : <b>1310</b>
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : TAAONE - PIRAE
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Le psychologue clinicien prend en charge le suivi des patients relevant du pôle psychiatrie adulte dans une approche pluridisciplinaire. Il prend en compte la dimension psychique des personnes, l'évaluation, la prévention, l'accompagnement et le soutien psychologique. Il assure également le suivi intra et extra hospitalier des patients ainsi qu'une fonction d'expertise en santé mentale.
9	EFFECTIFS ENCADRES :            A            B            C            D            Autres NOMBRES : NEANT
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du pôle Psychiatrie
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Respect du Code de Déontologie des Psychologues ; - Respect des règles de sécurité et de circulation à l'intérieur des services ; - Déplacements à l'extérieur pour les consultations extrahospitalières.
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> - Recueillir et analyser les besoins et/ou les demandes d'interventions ; - Assurer les psychothérapies individuelles du pôle psychiatrie adulte ; - Apporter un éclairage clinique au sein de l'équipe pluridisciplinaire sur les situations individuelles et collectives ; - Contribuer aux démarches diagnostiques ; - Prévenir les risques en psychiatrie ; - Participer à la démarche psycho-éducative ; - Animer des groupes de parole ; - Prendre en charge les patients et leur famille ; - Utiliser des outils propres au psychologue (tests projectifs, psychométriques, etc.).
14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> - Recevoir et encadrer des psychologues stagiaires ; - Participer à un travail d'enseignement et de formation ; - Réaliser des études et des travaux de recherche ; - Participer au Jury de concours ; - Réaliser diverses expertises ; - Assurer des missions diverses mais ponctuelles ; - Formuler des avis techniques dans le champ des interventions des psychologues ; - Participer et contribuer aux évolutions organisationnelles et institutionnelles.

### II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Psychologue
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Master 2 psychologie clinique et psychopathologie

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaître la psychopathologie de l'adulte et de la famille		X	
	- Etre en mesure d'assurer des suivis psychothérapeutiques individuels et des médiations		X	
	- Etre en mesure de travailler en équipe pluridisciplinaire		X	
	- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées, à l'évolution sociétale et culturelle			X
	- Actualiser régulièrement ses connaissances et ses compétences			X
	- Connaître les institutions de la Polynésie française et les acteurs locaux utiles dans son domaine d'activité		X	
	- Conserver son autonomie dans l'exercice de la profession (méthodes de travail, orientation théorique)			X
	- Faire preuve d'analyse et de synthèse			X
	- Faire preuve d'une qualité rédactionnelle			X
	- Avoir des capacités dans la gestion du stress et de la maîtrise de soi			X
	- Respecter le secret professionnel, le code de déontologie et faire preuve d'une réflexion éthique		X	
	- Avoir le sens du service public		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Avoir travaillé en milieu psychiatrique
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS 400
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :